



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE
MERCREDI, LE 20 NOVEMBRE 2019, AU BUREAU DE LA RÉGIE,
SITUÉ AU 688 CHEMIN DU PARC-INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.**

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Francine A. Bélisle	Lac Sagouay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Denis Charette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominuingue
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth-Nord
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
M. Maurice Plouffe, substitut	Amherst, La Minerve
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 40, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2019
4. CORRESPONDANCES
5. DÉVELOPPEMENT
 - 5.1. PGMR conjoint 2016-2020
 - 5.1.1. Déchets non conformes
 - 5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie
 - 5.2.1. Coût pour le traitement des matières organiques pour les municipalités membres de la RIDR
 - 5.3. Projet gypse
 - 5.3.1. Demande de subvention au Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
6. GESTION DES RESSOURCES



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.1. **Ressources financières**
 - 6.1.1. Présentation des états financiers au 31 octobre 2019
 - 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.2.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
 - 6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.3.1. Transport des matelas
 - 6.1.3.2. Services professionnels, recouvrement final étanche LET, phase 3
 - 6.1.4. Demande d'aller en appels d'offres
 - 6.1.4.1. Pour les travaux de recouvrement final étanche du LET, phase 3
 - 6.1.5. Distribution des redevances de biogaz pour le LES
 - 6.1.6. Renouvellement de la marge de crédit
 - 6.1.7. Élection à la présidence
 - 6.1.7.1. Nomination d'un président et secrétaire d'élection
 - 6.1.7.2. Élection
 - 6.1.8. Formation des comités
 - 6.1.9. Adoption du calendrier des séances 2020
- 6.2. **Ressources humaines**
7. **OPÉRATION**
 - 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
8. **ENVIRONNEMENT**
9. **COMMUNICATION**
10. **INFORMATION**
 - 10.1. **Rapport du directeur général**
11. **VARIA**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3796
19.11.20

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 8.1 Optimisation du réseau de destruction du méthane et en retirant le point 3.1 Approbation du procès-verbal du 16 octobre 2019.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2019

Ce point est reporté à la prochaine séance.

4. CORRESPONDANCES

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

- Municipalité de Lac Saguay
- Ville de Rivière-Rouge
- Municipalité de La Macaza

MELCC

- Modification au certificat d'autorisation pour le site de compostage (Pour la réception de résidus organiques triés à la source et de résidus verts issus de la collecte sélective récupérée en sacs compostables dans le cadre du projet de recherche et de démonstration)
- Le taux de redevance passe de 23,07 \$ à 23,51 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

RECYC-QUÉBEC

- Réception de la confirmation de l'admissibilité à la demande d'aide financière dans le cadre de l'Appel de propositions pour le soutien aux initiatives de recyclage et de valorisation des résidus de gypse et de résidus fins

ACTION BÉNÉVOLE DE LA ROUGE

- Renouvellement de l'entente pour la collecte personnalisée

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

5.2.1. Coût pour le traitement des matières organiques pour les municipalités membres de la RIDR

CONSIDÉRANT QUE le site de compostage de la RIDR a un potentiel excédentaire.

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités membres de la Régie veulent disposer de leurs matières organiques au site de la RIDR et ne sont pas propriétaires du site de compostage.

CONSIDÉRANT QU'un apport supplémentaire de matières organiques optimisera les ressources humaines et financières.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

Que le taux pour le traitement des matières organiques pour les municipalités membres de la RIDR qui ne sont pas propriétaires du site de compostage soit de quatre-vingts dollars (80 \$) par tonne.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.3. Projet gypse

5.3.1. Demande de subvention au Ministère de l'Économie et de l'Innovation

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles au ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre de *l'Appel à de projets, Acquisition, Implantation et Commercialisation de technologies vertes; mesures 3 et 4 – sur invitation*, concernant le tri et le conditionnement du gypse.

CONSIDÉRANT QUE la demande financière au MEI permettrait à ce projet d'être à coût zéro les deux premières années et des bénéfiques les années subséquentes, avec une participation financière et matériel de la RIDR pour une valeur totale de 70 000 \$.

R.3797
19.11.20



No de résolution
ou annotation

R.3798
19.11.20

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

De mandater la firme Sustainable Strat Inc pour un accompagnement pour le dépôt d'une demande de subvention sur invitation seulement dans le cadre de l'Appel à de projets, Acquisition, Implantation et Commercialisation de technologies vertes; mesures 3 et 4 du ministère de l'Économie et de l'Implantation (MEI) pour un montant de 4410\$ taxes en sus et de mandater M. Marc Forget a signé toute la documentation relative à cette demande. La somme requise sera prise à même le budget du fond environnemental considérant que l'enfouissement du gypse est une cause d'odeur.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers 31 octobre 2019

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 octobre 2019.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Maurice Plouffe, il est résolu :

R.3799
19.11.20

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 7 octobre au 12 novembre 2019:

- Des chèques numéro 13792 à 13845 pour un montant total de 511 333,09 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 269 225,10 \$;
- Les salaires pour les périodes de 42 à 46 du 7 octobre au 9 novembre 2019, totalisant la somme de 57 701,55 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 838 259,74 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds Environnemental

- #13794 Bureau de Normalisation du Québec : Vérification annuelle des GES, LET, année 2018: 6 669,27 \$
- #13799, WSP Canada Inc. : Rapport annuel réclamation de GES, LET : 166,47 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- Accès D : Ter Packaging (Sustainable Strat Inc) : Demande de financement à Recyc-Québec pour le traitement du gypse : 5 859,12 \$

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Céline Beauregard, il est résolu :

R.3800
19.11.20

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période du 7 octobre au 12 novembre 2019 pour la somme de 12 694,86 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

6.1.3.1. Transport des matelas

Dans le cadre de l'appel d'offres S2019-910, sur invitation, pour le transport des matelas, à partir du Complexe environnemental de la Rouge à Pointe-Claire, chez Recyc-Matelas. Aucun soumissionnaire n'a répondu à l'appel.

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.3801
19.11.20

De retourner en appel d'offres au printemps 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3.2. Services professionnels, recouvrement final étanche LET, phase 3

Dans le cadre de l'appel d'offres, sur invitation pour les services professionnels pour la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux et l'assurance qualité pour procéder au recouvrement final et étanche des cellules d'enfouissement technique de 1 à 4, phase 3. L'ouverture a eu lieu, mardi le 12 novembre 2019, à 11 h 01 au bureau de la Régie.

Après étude et analyse de la conformité de la soumission reçue par le comité de sélection, le soumissionnaire s'est qualifié pour le pointage intérimaire.

Nom du soumissionnaire	Coût (incluant les taxes)
WSP	56 337,75 \$

Après discussion avec le fournisseur,

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par M. Maurice Plouffe, il est résolu :

R.3802
19.11.20

D'octroyer le contrat à la firme WSP Canada Inc. pour un montant total révisé de 54 613,13 \$, ce montant inclut toutes les taxes applicables. Cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Demande d'aller en appels d'offres

6.1.4.1. Pour les travaux de recouvrement final étanche du LET, phase 3.



No de résolution
ou annotation

R.3803
19.11.20

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour les travaux de recouvrement final étanche des cellules de 1 à 4, phase 3, pour une surface d'environ 8 000 m².

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.5. Distribution des redevances : crédits compensatoires 2018 – Lieu enfouissement sanitaire (LES)

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Céline Beauregard, il est résolu :

R.3804
19.11.20

Que les royautés – Crédits biogaz pour l'année 2018 - LES, au montant de 49 738,13 \$, soient versées aux municipalités utilisatrices du lieu d'enfouissement sanitaire (LES), tel que défini dans le tableau ci-joint :

MUNICIPALITÉS	Remb. / mun.
Arundel	519,93 \$
Brébeuf	679,81 \$
Huberdeau	670,34 \$
Labelle	5 586,90 \$
La Conception	3 276,96 \$
Lac Supérieur	1 879,55 \$
La Minerve	1 430,92 \$
Ste-Agathe des Monts	5 738,50 \$
St-Faustin/Lac Carré	2 638,72 \$
Ste-Lucie	468,05 \$
Mont-Tremblant	5 714,45 \$
Val-David	3 175,34 \$
Val-des-Lacs	1 106,18 \$
TOTAL MRC LAUR.	32 885,64 \$
L'Ascension	399,36 \$
La Macaza	2 977,32 \$
Lac Nominingue	5 744,89 \$
Lac Saguy	422,57 \$
Rivière-Rouge	7 308,34 \$
TOTAL MRCAL	16 852,49 \$
TOTAL CRÉDIT BIOGAZ	49 738,13 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.6. Renouvellement de la marge de crédit

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Luc St-Denis, il est résolu :

R.3805
19.11.20

D'autoriser le renouvellement de la marge de crédit à la Caisse de la Rouge pour l'année 2020 au montant de 100 000,00\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.7. Élection à la présidence

6.1.7.1. Nomination d'un président et secrétaire d'élection



No de résolution
ou annotation

R.3806

19.11.20

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

De nommer M. Marc Forget à titre de président d'élection et Mme Marlène Perrier, à titre de secrétaire d'élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.7.2. Élection

Mise en candidature

Le président d'élection demande qui est intéressé à la présidence du conseil d'administration pour le prochain mandat.

M. Robert Bergeron se dit toujours intéressé à poursuivre à titre de président.

Le président d'élection demande s'il y a d'autres propositions.

Aucune autre proposition n'est soumise. M. Robert Bergeron accepte avec plaisir cette marque de confiance.

Sur une proposition de Mme Monique M. Laroche, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

Le président d'élection déclare M. Robert Bergeron, maire de la municipalité de Labelle, président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.8. Formation des comités

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par Mme Céline Beauregard, il est résolu :

De former les comités pour l'année 2020 de la façon suivante :

Consultatif :

- Robert Bergeron, président et représentant de la MRC des Laurentides
- Denis Charette, représentant de la Ville hôtesse
- Francine A. Bélisle, représentante des 5 municipalités au sud de la MRC d'Antoine-Labelle
- Steve Perreault, représentant de la MRC des Laurentides et président du PGMR de la MRCDL
- Jacques Gariépy, représentant de la MRC des Pays-D'en-Haut
- René Pelletier, représentant de la MRC des Pays-D'en-Haut
- Louise Chartrand, représentante administrative de Ville de Rivière-Rouge

- Nancy Pelletier, représentante administrative MRCDL
- Jackline Williams, représentante administrative MRCPDH.

Vigilance : Francine A. Bélisle, représentante du conseil d'administration de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

R.3809
19.11.20

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6.1.9. Adoption du calendrier des séances 2020

Sur une proposition de M. Denis Charette, appuyée par M. Luc St-Denis,
il est résolu :

D'accepter les dates suivantes pour le calendrier des séances pour l'année 2020 :

Date	Lieu de rencontre
22 janvier 2020	Complexe environnemental
18 mars 2020	MRC Des Laurentides
20 mai 2020	Complexe environnemental
15 juillet 2020	MRC Des Laurentides
16 septembre 2020	Complexe environnemental
21 octobre (si nécessaire)	MRC Des Laurentides
18 novembre 2020	Complexe environnemental

De plus, à moins d'indication contraire, les séances débuteront à 18 h 30
précédées du caucus à 16 h.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Ressources humaines

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Aucun dépôt

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Optimisation du réseau de destruction du méthane

CONSIDÉRANT QUE le système de destruction de méthane peut être optimisé en ajoutant un débitmètre.

CONSIDÉRANT QU'en optimisant le système de destruction de méthane, des revenus supplémentaires pour la vente des crédits compensatoires sont à prévoir.

CONSIDÉRANT QU'en optimisant le système de destruction de méthane, la Régie contribue à réduire les odeurs causées par les matières organiques en condition anaérobique.

Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

D'effectuer les travaux nécessaires pour optimiser le système de destruction du méthane au prix budgétaire de 25 000 \$. Les sommes requises seront prises à même le fonds environnemental.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. COMMUNICATION

R.3811
19.11.20



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

10. INFORMATION

10.1. Rapport du directeur général

- Optimisation du réseau de captage
- Mise à jour du Programme spécifique à l'établissement (Réseau de santé publique en santé au travail)
-

11. VARIA

Félicitations à M. Jacques Gariépy, la Ville de Saint-Sauveur a remporté le concours « Ma région, ma fierté » organisé par la MMQ.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune question.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Monique M. Laroche propose la levée de la séance à 20 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier

R.3810
19.11.20



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

(The main body of the page is crossed out with a large blue diagonal line.)